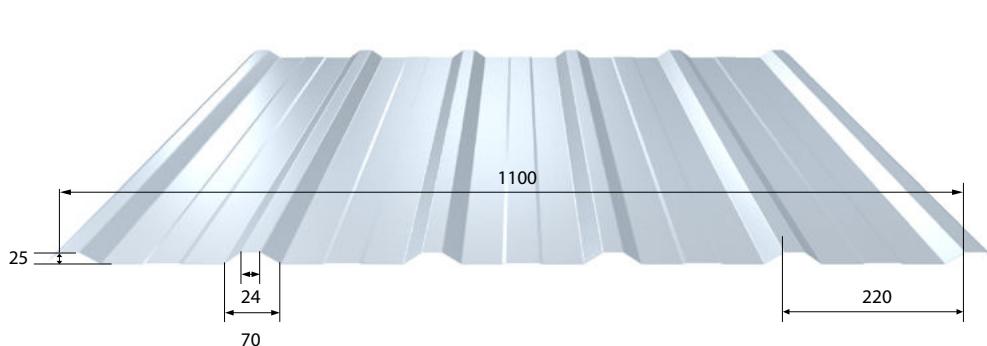




Cobacier 1105



F1 (Face laquée)

F2

Épaiss. (mm)	0,63	0,75	1,00
Masse (kg/m ²)	5,61	6,68	8,91

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

SITE DE FABRICATION	Valence
LONGUEURS STANDARDS	De 2000 à 12 500 mm (longueur mini hors ligne : 500 mm)
REVÊTEMENTS	Voir nuancier prélaqués standards Prélaquage NF EN 10169+A1 / NF P 34-301



Film régulateur Absofilm & Film drainant Absodrain : voir en page 4 & 5

NORMES

ACIER	NF EN 10346 / NF P 34-310
REVÊTEMENTS	Prélaquage NF EN 10169+A1 / NF P 34-301
EMPLOI	Selon NF P 34-205 (DTU 40.35)

PORTEES D'UTILISATION SOUS L'ACTION DES CHARGES CLIMATIQUES (travées égales)

Charges (daN/m ²)	Ép. 0,63 mm			Ép. 0,75 mm			Ép. 1,00 mm		
	Travée simple ▲▲	Travées doubles ▲▲▲▲	Travées triples ▲▲▲▲▲	Travée simple ▲▲	Travées doubles ▲▲▲▲	Travées triples ▲▲▲▲▲	Travée simple ▲▲	Travées doubles ▲▲▲▲	Travées triples ▲▲▲▲▲
50	1,70	1,70	1,70	2,00	2,00	2,00	2,50	2,65	2,65
75	1,70	1,70	1,70	2,00	2,00	2,00	2,20	2,65	2,65
100	1,70	1,70	1,70	1,85	1,85	2,00	2,05	2,60	2,45
125	1,65	1,65	1,70	1,75	1,75	2,00	1,90	2,40	2,30
150	1,40	1,40	1,50	1,65	1,65	1,80	1,80	2,15	2,15
175	1,20	1,20	1,30	1,40	1,40	1,55	1,70	1,85	2,05
200	1,05	1,05	1,15	1,25	1,25	1,35	1,65	1,65	1,80
50	1,70	1,70	1,70	2,00	2,00	2,00	2,65	2,65	2,65
75	1,70	1,70	1,70	2,00	2,00	2,00	2,65	2,65	2,65
100	1,70	1,70	1,70	2,00	2,00	2,00	2,65	2,65	2,65
125	1,70	1,70	1,70	2,00	2,00	2,00	2,65	2,65	2,65
150	1,40	1,40	1,50	1,65	1,65	1,85	2,65	2,65	2,65
175	1,20	1,20	1,30	1,40	1,40	1,55	2,25	2,25	2,45
200	1,05	1,05	1,15	1,25	1,25	1,35	1,95	1,95	2,15

(*) Fixation complète en sommet de nervures. Pour une fixation réduite, nous consulter.

(**) Le tableau des portées d'utilisation sous charges ascendantes est valable pour des fixations dont la résistance caractéristique de calcul (Pk/ Ym) est supérieure ou égale aux valeurs données ci-dessous.

CARACTÉRISTIQUES EXPÉIMENTALES (Selon PV CEBTP n° 612.6.726 & 942.7.100)

				Ép. 0,63 mm	Ép. 0,75 mm	Ép. 1,00 mm			
Masse surfacique (kg/m ²)				m	-	-			
Charge de poids propre du bac (daN/m ²)				g	-	-			
Action des charges descendantes	Moments d'inertie (cm ⁴ /ml)	Travée simple		l2	6,39	7,61			
		Deux travées égales		l3	5,24	6,24			
		Continuité		l _m	5,81	6,92			
		En travée	Système élastique	Md2T	97,8	116,4			
			Système élasto-plastique	Md3T	120,9	143,9			
	Moments de flexion (m.daN/ml)	En travée	Sur appui	Md3A	95,2	113,3			
			Sous charge concentrée	MC	67,1	79,9			
		Réaction sur appui (daN/ml)		Rd	322,3	383,7			
		Toutes nervures fixées en sommet	Moments de flexion (m.daN/ml)	Système élastique	Ma2T	89,1			
				Système élasto-plastique	Ma3T	114,0			
Action des charges ascendantes				Sur appui	Ma3A	106,3			
Effort d'arrachement sur appui (daN/ml)			Sa	304,0					
				361,9					
				Résistance (Pk/ Ym) minimum des fixations (daN)					
		Toutes nervures fixées	En travée	Ép. (mm)	Toutes nervures fixées				
				0,63	247				
				0,75	295				
				1,00	393				

PENTES ET RECOUVREMENTS TRANSVERSAUX MINIMAUX DES PROFILS TRAPÉZOÏDAUX DE COUVERTURE

ZONES CLIMATIQUES - EXTRAIT DTU 40.35

Zone 1

Tout l'intérieur du pays situé à une **altitude inférieure à 200 m.**

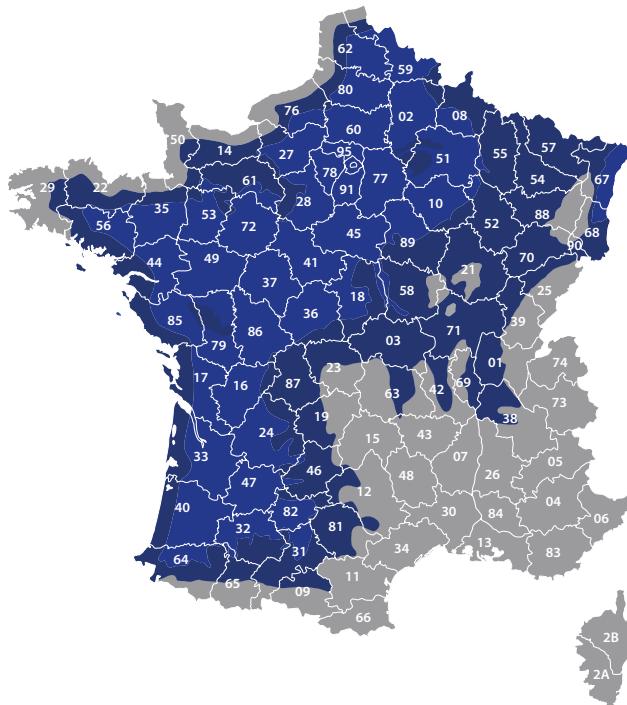
Zone 2

Côté Atlantique sur 20km de profondeur, de Lorient à la frontière espagnole. Transition de 20km environ entre la Zone 1 et la Zone 3 pour les côtes de la Manche, de la Bretagne et de la Mer du Nord.

Altitude comprise entre 200 m et 500 m.

Zone 3

Côtes de la Mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique jusqu'à Lorient sur une profondeur de 20km. Vallée du Rhône jusqu'à la pointe des trois départements : Isère, Drôme, Ardèche. Les régions Provence, Languedoc-Roussillon et Corse. **Altitude au-dessus de 500 m.**



Valeurs minimales pour les pentes des couvertures

CONFIGURATION DE LA COUVERTURE	HAUTEUR DES NERVURES H (MM)	ZONE ET SITUATION CLIMATIQUE (H ÉTANT L'ALTITUDE EN MÈTRES)						Toutes situations	
		Zone 1			Zone 2				
		Situation			Situation				
Simultanément : Pas de pénétrations Pas translucides	h ≥ 35	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %	5 %	
	h < 35	7 %	7 %	7 %	7 %	7 %	7 %	15 %	
Plaques nervurées de longueur égale à celle du rampant	h ≥ 35	7 %	7 %	10 %	7 %	10 %	10 %	H ≤ 500 : 10 % ⁽¹⁾ 500 < H ≤ 900 : 15 % ⁽¹⁾	
	h < 35	10 %	10 %	15 %	10 %	15 %	15 %		
Autres cas									

(1) Lorsque la couverture ne comprend pas de plaques nervurées en PRV tout en présentant des pénétrations ou des joints transversaux de plaques nervurées, la pente peut être ramenée à 7% en utilisant des compléments d'étanchéité transversaux.

Valeurs minimales de recouvrements transversaux

PENTE P (%)	ZONE ET SITUATION CLIMATIQUE (H ÉTANT L'ALTITUDE EN MÈTRES)		
	Zone 1	Zone 2	Zone 3
7 < p < 10	300		Cas non prévu par le DTU 40.35
10 < p < 15	200		300
p ≥ 15	150		200

POSE SANS COMPLÉMENT D'ÉTANCHÉITÉ

CARTES DES CHARGES DE NEIGE ET DE VENT

ZONES DE VENT - EXTRAIT DES RÈGLES NV 65

Effet de site

SITE PROTÉGÉ

Exemple : fond de cuvette bordé de collines sur tout son pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent.

SITE NORMAL

Exemple : plaine ou plateau de grande étendue pouvant présenter des dénivellations peu importantes, de pente inférieure à 10% (vallonnements, ondulations).

SITE EXPOSÉ

Exemples : au voisinage de la mer, le littoral en général, sur une profondeur d'environ 6km - le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites. A l'intérieur du pays, vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées ou élevées et certains cols. C'est ainsi que les stations comme Angoulême, Langres, Millau ou encore le Mont Saint-Vincent sont considérés comme sites exposés.

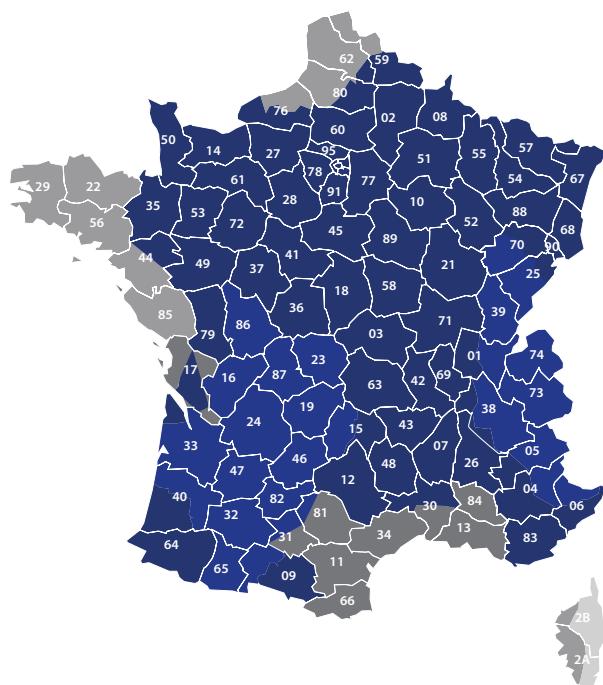
	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 5
PROTÉGÉ	0,80	0,80	0,80	0,80	(*)
NORMAL	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
EXPOSÉ	1,35	1,30	1,25	1,20	1,20

(*) La notation de site protégé n'est pas prise en compte dans cette zone.

Valeurs

PRESSION DYNAMIQUE DE BASE NORMALE

Zone 1	50 daN/m ²
Zone 2	60 daN/m ²
Zone 3	75 daN/m ²
Zone 4	90 daN/m ²
Zone 5	120 daN/m ²



ZONES DE NEIGE - EXTRAIT DES RÈGLES N 84

Charge de neige en fonction de l'altitude

